

1. BAREME HONORAIRE LOCATION

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

Zone très tendus Zone tendue Zone non tendue

Année de référence : 2023

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de construction du dossier du locataire et de rédaction de bail	8.00 € TTC/M ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3.00 € TTC/M ²

Honoraires à la charge du propriétaire

Honoraires d'entremise et de négociation (pour les logements inférieurs à 46 m ²) – Forfait	120 € TTC (forfait)
Honoraires de visite, de construction du dossier du locataire et de rédaction de bail	8.00 € TTC/M ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3.00 € TTC/M ²

Honoraires à la charge du locataire

Local commercial et professionnel (1)	1.000.00 € HT	1.200.00 TTC
Garage	58.53 € HT	70.00 € TTC
Avenant au bail commercial et professionnel (révision triennale)	250.83 € HT (forfait)	300.00 € TTC (forfait)
Avenant au bail habitation	125.00 € HT (forfait)	150.00 € TTC (forfait)
Honoraires de conseil	65.00 € HT / heure	78.00 € TTC / heure
Suivi des travaux (pourcentage sur facture travaux)	3.50 % HT	3.50 % HT

Les honoraires de location d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés par moitié entre le locataire et le propriétaire.

Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.

(1) Les honoraires et frais de location pour les locaux commerciaux et professionnels sont supportés par le preneur

TVA actuellement en vigueur 20.00 %



46 rue Bertrand Flornoy
77120 COULOMMIERS
Tel : 01 64 20 64 80
Email : gestionlocative@century21asm.fr
Site : www.century21asm.com

BAREME DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	7,08 %	8,04 %	10,20 %	
En % HT de l'encaissement	5,90 %	6,70 %	8,50 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	●	
Tenue de comptabilité propriétaire	●	●	●	
Virement mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Rédition mensuelle des comptes	●	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	●	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	●	
Demande de devis pour travaux au-delà de 200 € TTC	●	●	●	
Réparations urgente ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Visite conseil	○	○	●	90 € TTC / visite
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	○	○	○	2% TTC
Établissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à l'huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC/ par dossier
Acomptes mensuels des loyers	○	○	○	1% TTC/mois
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	○	●	●	250 € TTC / dossier
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	●	150 € TTC / dossier
Gestion technique des travaux supérieurs à 1500 € TTC : ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier de subventions, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250 € TTC/dossier
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	○	○	●	90 € TTC/dossier
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	○	●	●	100 € TTC
Représentation aux assemblées générales	○	○	●	90 € TTC/ heure
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat	○	○	○	120 € TTC
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion	○	○	○	3 € TTC/m ² (vide) 5 € TTC/m ² (meublé)
Assurance Loyers Impayés	○	○	○	3,60 %
Constitution et suivi du dossier « Permis de louer »	○	○	○	90 € TTC /dossier
Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique	○	○	●	50 € TTC /dossier
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	○	○	○	90 € TTC/dossier
Visite triennale du bien (sous réserve de l'accord du locataire)	○	○	○	100 € TTC/ heure